

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1377

présenté par

M. Pierre Cazeneuve, rapporteur pour avis au nom de la commission du développement durable et
de l'aménagement du territoire

ARTICLE 16 BIS

Après la première occurrence du mot :

« civile »,

supprimer la fin de l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.